Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« PRIX DE L'INTÉGRATION »

Lancement du « Prix du Milieu du Monde » 2010 pour le canton de Vaud

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) lance les candidatures pour le « Prix du Milieu du Monde» édition 2010 qui sera remis le 29 mai 2010 à Moudon lors des Assises vaudoises de l'immigration.

Ce prix récompense les collectivités ou personnes privées, suisses ou étrangères, qui se sont illustrées par des activités répondant de près aux objectifs de la loi cantonale et qui ont démontré leur impact positif sur la compréhension mutuelle entre les Vaudois-e-s et les personnes étrangères établies dans le canton.

La CCCI a décidé en 2009 de créer le "Prix du Milieu du Monde", lieu hautement symbolique du Pays de Vaud. Le Nozon, à Pompaples, fut autrefois séparé afin de nourrir un moulin. L'eau, source de la vie, depuis Le Milieu du Monde, traverse les frontières pour ainsi intégrer le Rhin et le Rhône, vers le nord et vers le sud, soit vers le Monde.

En 2009, deux lauréats ont été choisis par le Jury: le Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région récompensé pour son riche programme d'activités intitulé « Par et avec l'autre » avec notamment la Fête des enfants et la Commission intégration Suisses-Etrangers de Renens (CISE) récompensée pour sa «permanence Info-Natu» qui sensibilise et encourage la participation civique des populations étrangères.

Le jury, composé de personnalités publiques du canton et de membres de la Chambre, sera chargé d'examiner attentivement les candidatures. Seul sera récompensé le projet qui sera à la fois novateur et participatif; qui s'adressera à un large public et pourra être pris comme exemple. Le prix doté d'un montant de 5000 francs sera remis par le président du jury, M. Victor Ruffy, le 29 mai 2010, lors des Assises de l'immigration qui se dérouleront à Moudon.

Les candidatures pour le Prix du Milieu du Monde 2010, peuvent être déposées jusqu'au 15 mars 2010 sous format électronique. Toutes les informations sont

disponibles sur www.vd.ch/integration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2010

Grazia Tredanari, vice-présidente de la CCCI, 076 589 79 43 DINT, Magaly Hanselmann, déléguée à l'intégration, 079 663 75 55